

IRB Front offices closed / bureaux d'accueil de la CISR sont fermés

(le français suit)

Dear members of the IRBCC

As a result of the evolving situation relating to COVID-19, we wished to remind you that effective Tuesday, March 17, 2020, through to April 5, 2020, all in-person hearings and mediations, other than detention reviews, will be postponed.

Additionally, please take note of the following new measures:

Front office closures:

Immigration and Refugee Board of Canada (IRB) front offices are closed. Effective immediately, in-person correspondence (hand-delivery) is no longer accepted.

Instructions on sending correspondence:

For the Refugee Protection, Refugee Appeal and Immigration Appeal Divisions, correspondence received by mail, fax, email or epost will be actioned before hearings resume.

For Immigration Division, which is continuing to hold detention reviews, please continue to send your correspondence by fax to the following numbers:

- o Central Region: 416-744-4274
- o Eastern Region: 514 496 2252
- o Western Region: 604-666-7082

If unable to send correspondence to the ID by fax, please contact the registry in your [region](#) to discuss an alternate delivery method.

Please share this information amongst your membership.

Thank you once more for your collaboration during these exceptional times.

Please stay safe,

Richard Wex
Chairperson

Jason Choueiri
Executive Director

Chers membres du comité consultatif de la CISR,

En raison de l'évolution de la situation relative à COVID-19, nous souhaitons vous rappeler qu'à compter du mardi 17 mars 2020 et jusqu'au 5 avril 2020, toutes les audiences et médiations en personne, autres que les contrôles de détention, seront reportées.

De plus, nous vous prions de prendre note des nouvelles mesures suivantes :

Fermeture des bureaux d'accueil

Les bureaux d'accueil de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) sont fermés. En vigueur immédiatement, la correspondance remise en main propre n'est plus acceptée.

Instructions relatives à la correspondance

Pour la Section de la protection des réfugiés, la Section d'appel des réfugiés et la Section d'appel de l'immigration, la correspondance reçue par la poste, par télécopieur, par courriel ou par postal sera traitée avant le reprise des audiences.

Pour la Section de l'immigration (SI), qui continue à procéder à des contrôles de détention, veuillez continuer à envoyer votre correspondance par télécopieur aux numéros suivants :

o Bureau régional du centre : 416-744-4274

o Bureau régional de l'Est : 514-496-2252

o Bureau régional de l'Ouest : 604-666-7082

Si vous n'êtes pas en mesure d'envoyer votre correspondance à l'intention de la SI par télécopieur, veuillez communiquer avec le Greffe de votre [région](#) pour discuter d'un autre mode de livraison.

Merci de partager ces informations avec vos membres.

Je vous remercie une fois de plus pour votre collaboration en ces temps exceptionnels.

Soyez prudents,

Richard Wex
Président

Jason Choueiri
Secrétaire général